



MAIA
Yvelines

Référentiel des missions

Offre de soins, de services et d'aide à destination
des personnes âgées et de leurs aidants
sur le département des Yvelines



2017



Yvelines

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées

Le guichet intégré, c'est quoi ?

La méthode du guichet intégré consiste à repérer, sur le territoire, où vont les personnes âgées et leur entourage pour se renseigner quand elles ont besoin d'aide.

Il s'agit ensuite de doter chacun des professionnels susceptibles d'être sollicités dans ce cadre :

- des mêmes outils,
- des mêmes informations à diffuser,
- des mêmes modalités d'orientation vers les services et/ou prestations adapté(e)s.

L'objectif est de pouvoir :

- renseigner les usagers en fonction des besoins exprimés,
- les orienter vers les services appropriés,
- repérer les situations de fragilité pour demander l'évaluation d'un professionnel

Ainsi, la personne est prise en compte au bon moment, au bon endroit et dans un esprit de prévention de la perte d'autonomie.






Ce référentiel des missions vous permet de connaître les différents services, établissements ou structures dédiés aux personnes âgées mobilisables sur votre territoire, ainsi que leurs missions.




























En lien avec le site Maillage 78, il vous aide à identifier le service, la structure ou l'établissement en mesure de répondre au(x) besoin(s) de chaque situation rencontrée.

Le référentiel des missions s'utilise en complément du Formulaire d'Analyse et d'Orientation (FAO), permettant de mettre en relation les alertes de ce dernier et les missions des structures recherchées.

**Retrouvez l'intégralité des outils
du Guichet Intégré sur le site :
maillage78.sante-idf.fr**

Sommaire

-  Autonomie Fonctionnelle
-  Santé
-  Aspects familiaux et sociaux
-  Aspects économiques et/ou administratifs
-  Environnement et sécurité individuelle

Accueil de jour	04	
Aide sociale communale	05	
Aide à domicile · Aide à la personne	06	
CCAS Mairie · Centre Communal d'Action Sociale.....	07	
Centre Médico-psychologique	08	
Consultation d'évaluation gériatrique	09	
Consultation mémoire	10	
EHPAD · Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes	11	
Équipe mobile psychiatrique du sujet âgé	12	
ESA · Équipe spécialisée Alzheimer	13	
Famille d'accueil	14	
France Alzheimer	15	
France Parkinson	16	
HAD · Hospitalisation À Domicile	17	
Hébergement temporaire	18	
MAV 78 · Maltraitance Adultes Vulnérables 78	19	
Médecin traitant.....	20	
Plateforme d'accompagnement et de répit.....	21	
Pôle Autonomie Territorial	22	
Réseau de santé tri-thématique.....	23	
Résidence autonomie	24	
Service social de la CRAMIF · Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île de France	25	
Service social départemental	26	
SOLIHA Yvelines	27	
SSIAD · Service de Soins Infirmiers à Domicile	28	
USLD · Unité de Soins de Longue Durée	29	
YES · Yvelines Étudiants Seniors	30	
Index 1/2.....	31	
Index 2/2.....	32	

Accueil de jour

L'accueil de jour permet aux personnes vivant à domicile et atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté d'être accueillies une ou plusieurs journées par semaine dans une structure adaptée.

Public Cible

- Personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée à un stade modéré.

Missions

- Maintenir une vie sociale pour le couple aidant/aidé
- Prévenir l'épuisement de l'aidant
- Maintenir et améliorer les capacités de l'aidé

Modalités

- Prise en charge partielle par l'APA à domicile
- Possibilité de prise en charge par l'aide sociale départementale
- Aide au transport possible.

Types de services ou d'aides

- Répit de l'aidant
- Activités thérapeutiques
- Stimulation geste et mémoire

Alertes FAO possibles



Désorientation dans le temps ou l'espace
Problème de mémoire



Épuisement,
incapacité
de l'aidant

Action sociale communale

Chaque commune ou chaque CCAS peut développer des actions sociales dites “facultatives” selon la politique communale choisie. Ces actions peuvent concerner de façon spécifique les personnes âgées habitant la commune.

Public cible

- Personnes âgées à partir de 60 ans

Missions

Proposer des actions dans les champs suivants :

- La culture
- La prévention (atelier équilibre, mémoire)
- La lutte contre l'isolement
- La convivialité
- La vie sociale

Modalités

- Différentes en fonction des communes et des activités

Type de service ou d'aide

- Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)

Alerte FAO possible



Isolement

Aides à domicile

Aide à la personne

Les services d'aide à la personne proposent des prestations d'aides à domicile.

Public cible

- Personnes âgées ou personnes handicapées ayant besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne

Missions

- Assurer des soins d'hygiène, d'habillage et de préparation au coucher
- Entretien du logement et du linge
- Stimuler (mémoire, marche)
- Accompagner lors des visites à l'extérieur
- Réaliser les courses et préparer les repas
- Apporter une aide administrative
- Apporter les repas à domicile, téléassistance

Modalités

Différents statuts :

- Privé associatif
- Privé lucratif
- CCAS
- Agrément APA/DIRECCTE
- Agrément mutuelles

Le financement peut-être personnel, ou provenir de différents types d'aides : APA, mutuelles ou caisses de retraite.

Types de services ou d'aides

- Prestations d'aides matérielles à domicile (portage repas, téléassistance, transport, loisirs, bricolage...)
- Accompagnement dans la vie quotidienne

Alertes FAO possibles



Difficultés dans les activités de la vie domestique



Difficultés dans les actes essentiels de la vie

CCAS Mairie

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est chargé de mettre en oeuvre la politique d'action sociale de la Ville. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques (exemples : État, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations et organismes divers).

En outre, le Maire a une compétence en matière de maintien de l'ordre public, de sécurité et de salubrité publique.

Public concerné

- Tout public

Missions

- **Légales et communes à tous les CCAS :**
 - Instruction des demandes d'aide sociale et transmettre celles-ci pour décision : Allocation Personnalisée à l'Autonomie, Allocation Adulte Handicapé, Demande d'aide-ménagère.
- **Facultatives :**
 - Accompagnement dans les démarches administratives, téléassistance, portage de repas (missions dépendantes de la politique et des priorités de chaque commune).
 - Attribution des aides financières : allocation énergie, complémentaire santé ...

Certaines Mairies, ou Centres Communaux d'Action Sociale, développent des guichets d'information et d'orientation sur des thématiques précises (exemples : personnes âgées, personnes handicapées, aides alimentaires, aides sociales).

Certaines communes ont un service d'hygiène, vers lequel toute personne peut s'adresser en ce qui concerne les problématiques de logement insalubre.

Types de services ou d'aides

- Information et orientation des usagers
- Ouverture des droits aux prestations légales
- Accompagnement administratif
- Fourniture d'aides financières

Alertes FAO possibles



Absence de droits ouverts



Logement inadapté



Déséquilibre budgétaire

Centre Médico-Psychologique

Les centres médico-psychologiques sont des établissements publics qui proposent une offre de soins en lien avec la santé mentale. Ce sont des lieux de prévention, de consultations spécialisées, de suivis ambulatoires et d'orientation dédiés à la souffrance psychique. Il est possible d'y consulter gratuitement un psychiatre et/ou un psychologue, sans que cela nécessite une prescription médicale.

Les équipes peuvent être complétées d'assistantes sociales, de psychomotriciens et d'infirmiers.

Public cible

- Personnes souffrant de maladies mentales ou de troubles psychologiques

Missions

- Accueillir, aider, écouter et prévenir
- Assurer des consultations médicales
- Réaliser des psychothérapies individuelles
- Proposer des entretiens infirmiers spécialisés
- Effectuer des visites à domicile
- Réaliser des soins infirmiers spécialisés
- Proposer des thérapies familiales et de couple

L'offre de soins

- Prise en charge psychiatrique individualisée
- Entretiens médicaux et infirmiers
- Prise en charge psychothérapeutique
- Soins infirmiers
- Thérapies familiales
- Activités infirmières
- Service social pour toutes démarches sociales et administratives

Modalités

- Financé par l'assurance maladie

Type de service ou d'aide

- Soins, consultations

Consultation d'évaluation gériatrique

Les consultations d'évaluation gériatrique (CEG) s'adressent aux personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie vivant à domicile. Elles se situent à l'interface de la médecine de ville et des hôpitaux. Consultations spécialisées de proximité, destinées à accueillir toute personne âgée se plaignant d'un problème d'ordre somatique, cognitif, social.... Elles permettent d'établir un bilan approfondi à la demande du médecin traitant, des partenaires hospitaliers, de la personne âgée elle-même ou de son entourage.

Public cible

- Personnes âgées fragiles, à risque de perte d'autonomie, pour lesquelles le maintien au domicile pose des problématiques

Missions

La Consultation d'évaluation gériatrique est chargée d'effectuer une évaluation standardisée multidisciplinaire dont les objectifs sont :

- Repérer les incapacités potentielles ou réelles
- Établir un diagnostic
- Proposer un ajustement des traitements en cours
- Améliorer ou proposer un plan de soin et d'aide approprié
- Anticiper sur les limites du maintien à domicile et orienter sur des alternatives dans le cadre du réseau gériatrique
- Programmer si nécessaire une hospitalisation de jour voire une hospitalisation complète
- Faire appel, si besoin, à un consultant spécialiste (psychiatre, neurologue, médecin rééducateur) ou orienter vers un autre expert
- Assurer les consultations de suivi

Types de services ou d'aides

- Évaluation gériatrique
- Évaluation neuropsychologique
- Information et orientation des usagers

Alertes FAO possibles



Désorientation dans le temps ou l'espace
Problème de mémoire



Difficultés au comportement et/ou à l'humeur



Chutes répétées

Consultation mémoire

La consultation mémoire organisée en milieu hospitalier permet d'évaluer à l'aide d'un bilan complet, les troubles cognitifs comme par exemple les troubles de la mémoire ou du langage.

Public cible

- Personnes ayant des troubles cognitifs avérés ou ayant une plainte cognitive

Missions

- Diagnostiquer
- Annoncer le diagnostic
- Proposer des traitements
- Émettre des propositions de prise en charge et d'accompagnement spécifiques
- Assurer les consultations de suivi

Types de services ou d'aides

- Évaluation neuropsychologique
- Information et orientation des usagers et de leurs aidants

Alerte FAO possible



Désorientation dans le temps ou l'espace
Problème de mémoire

EHPAD

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES

Les EHPAD sont des lieux de vie collectifs qui accueillent des personnes âgées partiellement ou totalement dépendantes de l'aide de quelqu'un dans les actes de la vie quotidienne pour des raisons physiques ou mentales.

Public cible

- Personnes âgées de plus de soixante ans en perte d'autonomie

Missions

- Accompagner individuellement les personnes fragiles et vulnérables
- Héberger
- Assurer les services de restauration et de blanchisserie
- Proposer des activités de loisirs et de maintien de l'autonomie
- Dispenser une surveillance médicale et dispenser des soins

Modalités

Le coût global se décompose en deux parties :

- Le tarif hébergement qui comprend la mise à disposition d'une chambre et les frais afférents (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, blanchisserie, restauration, animations).
- Le tarif dépendance qui comprend les prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et le matériel à usage lié à la perte d'autonomie.

Les aides financières sont les suivantes :

- Aide sociale à l'hébergement : si l'établissement est habilité et en fonction des revenus de la personne et de ses obligés alimentaires. Elle vient aider le financement du tarif hébergement.
- APA : du GIR 1 à 4, l'APA vient aider le financement du tarif dépendance, en fonction des revenus de la personne.
- Allocation Personnalisée au Logement : en fonction des revenus de la personne.
- Réduction fiscale : jusqu'à 2 500€ d'abattement fiscal par an (pour une dépense d'un montant minimum de 5 000€).

Types de services ou d'aides

- Hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Hébergement spécialisé Alzheimer et apparentées
- Hébergement pour personnes âgées autonomes
- Soutien aux familles
- Accompagnement individualisé

Équipe mobile psychiatrique du sujet âgé

L'équipe mobile psychiatrique du sujet âgé a pour mission de contribuer à la prise en charge à domicile des personnes âgées présentant des troubles psychiques. Elle est susceptible d'intervenir à domicile, dans les EHPAD, les unités de soins somatiques, ou tout autre lieu.

Public cible

- Personnes de plus de 60 ans en souffrance psychique

Missions

- Conseiller, soutenir, apporter une aide à la décision dans le cadre d'entretiens téléphoniques
- Réaliser des évaluations cliniques
- Proposer des orientations adéquates de la personne âgée dans la filière de soins
- Favoriser l'accès et la continuité des soins
- Limiter les hospitalisations aux situations indispensables
- Accompagner, former les professionnels et les aidants

Modalités

- Intervention sur accord du Médecin Traitant

L'intervention de l'équipe mobile ne constitue pas un suivi au long cours des patients, mais une première évaluation et une orientation. Le médecin traitant reste le référent du patient. De plus, l'équipe mobile intervient après une démarche de recueil d'informations auprès des professionnels et des proches. Ainsi, son délai d'intervention sur place peut-être variable, et ne peut être dans l'urgence.

Types de services ou d'aides

- Information et orientation
- Évaluation à domicile

ESA

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER

Équipe spécifique portée par un Service de Soins Infirmiers à Domicile composée d'assistants de soins en gérontologie, de psychomotriciens et/ou d'ergothérapeutes.

Public cible

- Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquée, à stade léger à modéré

Missions

- Réaliser au domicile de la personne des séances de réhabilitation (activités cognitives, activités motrices, activités sociales, activités sensorielles).

Les objectifs de cet accompagnement sont :

- Permettre le maintien des capacités
- Aider à la compensation des difficultés
- Former des professionnels et informer les aidants
- Améliorer la relation patient-aidant
- Adapter l'environnement
- Préserver le bien-être et l'autonomie
- Prévenir et ralentir l'évolution de la maladie
- Soulager et guider la famille / les proches
- Prolonger le maintien à domicile

Modalités

- Sur prescription médicale du médecin traitant ou d'un médecin spécialisé (gériatre, neurologue). 12 à 15 séances (1h, 1 fois par semaine) à domicile sur 3 mois maximum et renouvelable tous les ans, financées par l'Agence Régionale de Santé

Types de services ou d'aides

- Soutien aux aidants
- Prise en charge par un ergothérapeute et/ou psychomotricien
- Stimulation mémoire et gestes
- Préservation de la vie au domicile
- Stimulation cognitive

Alerte FAO possible



Désorientation dans
le temps ou l'espace
Problème de mémoire

Famille d'accueil

L'accueil familial consiste à vivre au sein d'une famille agréée par le Conseil Départemental. Un suivi social et médico-social de la personne accueillie et un contrôle des familles d'accueil est organisé par le conseil départemental.

Public cible

- Personnes âgées de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail reconnue par la CDAPH.

Mission

- Proposer l'hébergement (gîte, couvert, ménage, buanderie) de manière permanente, temporaire, à temps complet ou à temps partiel.

Modalités

- Prise en charge par les personnes âgées et aide sociale départementale à l'hébergement et aide personnalisée à l'autonomie à domicile possible pour les prestations de maintien à domicile.

Types de services ou d'aides

- Hébergement pour personnes âgées autonomes
- Hébergement pour personnes âgées dépendantes

France Alzheimer

L'association France Alzheimer a pour but de faire connaître la maladie, de soutenir l'entourage des malades, de leur proposer des formations ainsi qu'aux professionnels.

Public cible

- Personnes malades atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.

Missions

- Soutenir, accueillir et assister les malades et leurs aidants
- Informer sur la maladie, les traitements et les aides
- Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
- Formations des aidants et des professionnels
- Soutien à la recherche
- Groupes de parole
- Sorties détente

Modalités

- Service gratuit

Types de services ou d'aides

- Soutien aux aidants
- Formation des aidants
- Maintien de la vie sociale
- Lien social (prévention / rupture de l'isolement)

Alertes FAO possibles



Désorientation dans le temps ou l'espace
Problème de mémoire



Épuisement, incapacité de l'aidant

France Parkinson

L'association France Parkinson souhaite renforcer le lien entre les malades et les différents intervenants médicaux et sociaux. Elle permet aux sujets atteints de la maladie de Parkinson de sortir de leur isolement en s'informant, confrontant leurs expériences de la maladie et en participant à des activités conviviales et bénéfiques.

Public cible

- Personnes malades atteintes de la maladie de Parkinson et leurs aidants

Missions

- Soutenir, accueillir et assister les malades et leurs aidants
- Informer sur la maladie, les traitements et les aides
- Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
- Soutien à la recherche

Modalités

- Service gratuit

Types de services ou d'aides

- Soutien aux aidants
- Formation des aidants
- Maintien de la vie sociale
- Lien social (prévention / rupture de l'isolement)

Alertes FAO possibles



Désorientation dans le temps ou l'espace
Problème de mémoire



Épuisement,
incapacité
de l'aidant

HAD

HOSPITALISATION À DOMICILE

L'Hospitalisation À Domicile (HAD) est une forme d'hospitalisation. Elle permet d'assurer à domicile des soins médicaux et paramédicaux importants, pour une période limitée mais renouvelable en fonction de l'évolution de l'état de santé de la personne.

Public cible

- Personnes (quelque soit l'âge) atteintes de pathologies nécessitant des soins complexes et fréquents

Missions

L'HAD permet de réaliser à domicile :

- Des soins ponctuels, notamment en cas de maladies non stabilisées (par exemple, une chimiothérapie)
- Des soins de réadaptation au domicile
- Des soins palliatifs

Modalités

- Sur prescription médicale (du médecin hospitalier ou du médecin de ville) et avec l'accord du médecin traitant
- Elle est prise en charge par l'Assurance maladie

Types de services ou d'aides

- Expertise palliative
- Soins infirmiers en journée
- Soins infirmiers de nuit

Hébergement Temporaire

L'accueil temporaire en EHPAD permet un hébergement limité dans le temps (quelques jours à quelques mois).

Public Cible

- Personnes âgées en perte d'autonomie

Missions

- Accueillir la personne pour un besoin ponctuel (réfection ou adaptation d'un logement, sortie d'hospitalisation, absence momentanée de l'aide à domicile)
- Apporter du répit à l'aidant
- Proposer un accompagnement adapté à la personne,
- Proposer une acclimatation progressive à la vie en collectivité lorsqu'on envisage une éventuelle entrée en EHPAD

Modalités

Le coût global se décompose en deux parties :

- Le tarif hébergement qui comprend : la mise à disposition d'une chambre et les frais afférents (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, blanchisserie, restauration, animations).
- Le tarif dépendance qui comprend : les prestations d'aide et de surveillance nécessaire à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et le matériel lié à la perte d'autonomie.

Les aides financières sont les suivantes :

- Aide sociale à l'hébergement : si l'établissement est habilité et en fonction des revenus de la personne et de ses obligés alimentaires, elle vient aider le financement du tarif hébergement.
- APA : du GIR 1 à 4, l'APA vient aider le financement du tarif dépendance, en fonction des revenus de la personne.
- Allocation Personnalisée au Logement : en fonction des revenus de la personne.
- Réduction fiscale : jusqu'à 2 500€ d'abattement fiscal par an (pour une dépense d'un montant minimum de 5 000€).

Types de services ou d'aides

- Soutien aux aidants
- Répit de l'aidant
- Activités thérapeutiques
- Maintien de la vie sociale

Alertes FAO possibles



Désorientation dans le temps ou l'espace
Problème de mémoire



Logement inadapté



Épuisement,
incapacité
de l'aidant

MAV78

MALTRAITANCE ADULTES VULNÉRABLES 78

Le dispositif MAV de l'Association G rontologique des Yvelines (AGY) r ceptionne et traite les appels de professionnels et de particuliers en difficult  avec des situations de maltraitance (av r es ou suspect es) ou d'incurie de personnes vuln rables majeures ou handicap es.

Public cible

- Toute personne  g e ou handicap e pour lesquelles il existe une suspicion de maltraitance

Missions

- Proposer une  coute des professionnels et des particuliers
- Alimenter l'Observatoire de la maltraitance
- Former les professionnels sur la lutte contre la maltraitance
- G rer et animer le num ro d' coute d partemental (0139555821) pour les particuliers et les professionnels travaillant aupr s de personnes  g es ou handicap es
- Animer le groupe technique pluridisciplinaire (GTP) :  quipe d'appui aux professionnels compos e d'un(e) juriste, d'un m decin g riatre, d'un(e) psychiatre, d'un r f rent du Conseil D partemental et d'un repr sentant du dispositif MAV78 de l'AGY

Modalit s

- Dispositif financ  par le Conseil D partemental
- Num ro d'appel gratuit

Types de services ou d'aides

- Lutte contre la maltraitance
- Promotion de la bientraitance

Alerte FAO possible



APPELEZ LE 3977
Risque ou suspicion
de maltraitance

Médecin traitant

Le médecin traitant est le médecin choisi librement pour se soigner. Il peut orienter, si nécessaire, vers un spécialiste ou un médecin correspondant. Le généraliste est souvent l'interlocuteur médical qui a la vision la plus complète du patient, ce qui permet un suivi efficace et coordonné.

Public concerné

- Tout public

Missions

- Réaliser un diagnostic
- Soigner
- Assurer une coordination des soins primaires
- Conseiller, prescrire, réorienter vers des médecins spécialistes

Types de services ou d'aides

- Consultations
- Soins
- Conseil
- Prévention

Alertes FAO possibles



Désorientation dans le temps ou l'espace
Problème de mémoire



Difficultés au comportement et/ou à l'humeur



Difficultés dans la prise du traitement



Difficultés liées à l'alimentation



Difficultés liées à la vue, l'ouïe ou la parole



Chutes répétées

Plateforme d'accompagnement et de répit

Dispositif offrant une palette diversifiée de solutions de répit pour les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Public Cible

- Aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée

Missions

- Informer et orienter sur les dispositifs de répit existants
- Proposer des activités pour le couple aidant/aidé
- Libérer du temps à l'aidant
- Soutenir psychologiquement l'aidant
- Autres...

Exemples : Groupe de parole, formation des aidants, espace de rencontre, aide à la mise en place de temps de répit à domicile...

Modalités

- Service financé par l'Assurance Maladie.
Certains services proposés peuvent être payants

Types de services ou d'aides

- Temps libéré pour l'aidant
- Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)
- Accompagnement des proches
- Formation des aidants
- Point de référence pour les aidants

Alerte FAO possible



Épuisement,
incapacité
de l'aidant

Pôle Autonomie Territorial

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE LOCALE ET COORDINATION HANDICAP LOCALE

Les Pôles Autonomie Territoriaux regroupent depuis janvier 2017 les missions et services des Coordinations Gériatriques et Coordinations Handicap Locales.

Public cible

- Personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées

Missions

- Information des personnes âgées ainsi que leur entourage sur l'ensemble des ressources existantes (aide à la personne, offre de soins à domicile, établissements et services)
- Mise en place et coordination des aides à domicile dans le respect du projet de vie de la personne âgée
- Aide à la mise en place et au financement du plan d'aide permettant le maintien à domicile
- Participation aux actions de lutte contre l'isolement
- Traitement des situations de maltraitance
- Organisation de réunions d'information pour répondre aux questions sur le vieillissement

Types de services ou d'aides

- Information et orientation des usagers
- Évaluation multidimensionnelle
- Aide à la mise en place d'aides humaines ou matérielles à domicile
- Coordination des intervenants à domicile
- Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)
- Soutien aux aidants

Alertes FAO possibles



Désaccord familial compromettant le maintien à domicile



Épuisement, incapacité de l'aidant



Refus d'aide



Difficultés dans les actes essentiels de la vie



Isolement



Difficultés dans les activités de la vie domestique



APPELEZ LE 3977
Risque ou suspicion de maltraitance



Absence de droits ouverts



Logement inadapté

Réseau de santé tri-thématique

L'objet du réseau tri-thématique de santé est d'améliorer et de coordonner le parcours de santé pour des patients en situation de maladie chronique grave, de pathologie gériatrique complexe, de pathologie cancéreuse ou nécessitant des soins palliatifs.

Ce réseau permet au patient, à leur entourage, aux professionnels et aux institutions du secteur sanitaire et secteur médico-social d'avoir un interlocuteur unique pour la gestion de ces problématiques. Les réseaux sont généralement constitués d'une équipe pluridisciplinaire (IDEC, médecin non prescripteur, psychologue, ergothérapeute...)

Public cible

- En ce qui concerne la dimension gériatrique, il est nécessaire que la personne âgée ait au moins 70 ans pour être orientée. Pour les trois dimensions, l'intervention d'un réseau de santé nécessite un accord du médecin traitant

Missions

- Soutenir et conseiller le médecin traitant et les autres professionnels de santé
- Évaluer et suivre la situation sanitaire de la personne
- Planifier et coordonner le parcours de santé
- Proposer un soutien psychologique ponctuel en direction de la personne, de son entourage ou des intervenants à domicile
- Former les aidants à l'éducation thérapeutique

Types de services ou d'aides

- Information et orientation des usagers
- Évaluation multidimensionnelle
- Coordination des professionnels de santé
- Soutien aux aidants

Alertes FAO possibles



Difficultés dans la prise du traitement



Chutes répétées



Difficultés liées à l'alimentation



Refus de soins



Désorientation dans le temps ou l'espace
Problème de mémoire



Difficultés au comportement et/ou à l'humeur

Résidence autonomie

Une Résidence autonomie est un établissement médico-social proposant un lieu de vie individuel et collectif à destination des personnes âgées.

Public cible

- Personnes âgées retraitées autonomes ou en perte d'autonomie légère. Un pourcentage de place peut être dédié aux personnes handicapées et aux jeunes travailleurs.

Missions

- Proposer un logement adapté, et un cadre de vie accessible
- Promouvoir l'autonomie
- Préserver le lien social
- Proposer des prestations facultatives : blanchisserie, entretien du logement, animation, restauration etc.

Modalités

- Financement du loyer par les résidents
- Possibilité de bénéficier de l'aide personnalisée à l'autonomie à domicile pour les prestations de maintien à domicile
- Possibilité d'aide sociale départementale à l'hébergement et d'aide au logement (APL ou ALS) si l'établissement est conventionné

Type de service ou d'aide

- Hébergement pour personnes âgées autonomes

Service social de la CRAMIF

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE
D'ÎLE DE FRANCE

Le service social de la CRAMIF aide les populations fragilisées par la maladie, le handicap et/ou le vieillissement. Le service social est présent dans les Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

Public cible

- Personnes malades en situation de handicap ou personnes âgées dépendantes

Missions

Le service social peut intervenir dans le soutien psychologique face à une maladie et l'aide au retour à domicile après hospitalisation, l'aide aux aidants, les conseils en santé, la préparation du passage à la retraite :

- Écouter les personnes et évaluer leurs besoins
- Informer sur les droits et aides
- Orienter vers les services et professionnels
- Apporter un soutien social et psychologique

Types de services ou d'aides

- Aide à la constitution de dossiers d'ouverture de droits
- Fourniture d'aides financières
- Évaluation et accompagnement social des situations
- Information et orientation des usagers
- Information sur les droits et démarches d'accès aux soins

Alerte FAO possible



Absence de droits ouverts

Service social départemental

Le conseil départemental dispose de services sociaux polyvalents de proximité appelés “Secteurs d’action Sociale”. Ces services proposent un accompagnement social, éducatif et budgétaire. Ils peuvent instruire des demandes d’aide alimentaire, financières et proposent une aide à la gestion du budget.

Public cible

- Toute personne en difficulté financière ou administrative

Missions

- Aider à l’accès aux droits : allocations sociales pensions alimentaires, absences de revenu
- Proposer une aide alimentaire : octroi d’aide pour acquérir des denrées alimentaires
- Accompagner dans la gestion du budget et attribuer des aides financières
- Attribuer des aides dans le maintien du logement (difficulté de paiement de loyer, aide à l’installation)

Modalités

- Services financés et gérés par le Conseil Départemental

Types de services ou d’aides

- Aide à la constitution du dossier d’ouverture de droits ou de demandes financières
- Accompagnement administratif
- Information et orientation des usagers
- Fourniture d’aides financières
- Évaluation et accompagnement social des situations

Alertes FAO possibles



Absence de droits ouverts



Déséquilibre budgétaire



Difficulté à gérer son budget



Difficulté à gérer ses papiers

SOLIHA Yvelines

SOLIHA YVELINES est une association sans but lucratif à destination des particuliers ou collectivités publiques exerçant dans le champ du logement dans une approche globale intégrant les dimensions techniques, ergonomiques, sociales, économiques et financières.

Public concerné

- Tout public.

Missions

- Interventions en assistance à l'amélioration de l'habitat et à la prise en compte des problématiques sociales et de santé dans l'habitat.
- Diagnostics thermiques réalisés dans le cadre du Programme Habiter Mieux.
- Diagnostics accessibilité ou adaptation pour des personnes connaissant un handicap ou une dépendance.

Focus

- Le diagnostic du logement est réalisé par un ergothérapeute. Son objectif est de favoriser, pour les personnes qui le souhaitent, le maintien à domicile en toute sécurité. Il permet de faire le bilan, avec la personne, des difficultés qu'elle rencontre dans son logement au moyen notamment de mises en situation. En fonction de la configuration du logement, des capacités, incapacités et déficiences de la personne, l'ergothérapeute recherchera en accord avec cette dernière les solutions possibles pour optimiser son indépendance, et son autonomie au domicile. Il peut s'agir d'aides techniques, d'aménagements ou de travaux.
- À l'issue de cette visite, l'ergothérapeute établit un compte rendu qui reprend les préconisations de travaux ou d'aides techniques. Ce document est adressé à la personne et au Pôle Autonomie Territorial à l'origine de la demande. Si la personne âgée ou en situation de handicap souhaite entreprendre des travaux, elle pourra dans certains cas bénéficier d'aides financières.

Alerte FAO possible



Logement inadapté

SSIAD

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le SSIAD assure sur prescription médicale aux adultes malades ou dépendants des soins infirmiers et d'hygiène.

Public cible

- Personnes âgées de plus de 60 ans malades ou en perte d'autonomie
- Personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique

Missions

- Éviter l'hospitalisation
- Faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation
- Prévenir ou retarder un placement en institution

Le SSIAD dispense deux types d'actes :

- Des soins de nursing (toilette,...)
- Des actes infirmiers techniques (injections, pansements ...)

Modalités

- Prise en charge à 100% par la sécurité sociale.
- Une prescription du médecin traitant est indispensable

Types de services ou d'aides

- Préserver le maintien à domicile
- Soins infirmiers en journée
- Soins d'hygiène et de confort
- Évaluation des besoins de soins
- Actions de prévention
- Aide aux aidants

Alerte FAO possible



Difficultés dans
les actes essentiels
de la vie

USLD

UNITÉ DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Les USLD permettent un hébergement adapté pour des personnes en grande perte d'autonomie et ayant des poly pathologies.

Public cible

- Personnes en perte d'autonomie importante et présentant une pathologie organique chronique / ou souffrant de poly pathologies soit actives au long cours, soit susceptibles d'épisodes répétés de décompensation et pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie

Missions

- Héberger
- Dispenser une surveillance médicale continue et des soins
- Assurer une présence infirmière continue et un accès à un plateau technique minimum
- Proposer des activités de loisirs et de maintien de l'autonomie
- Assurer les services de restauration et de blanchisseries

Modalités

- Le coût global apparent pour le résident accueilli se décompose en deux parties: le tarif hébergement (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, restauration, hôtellerie) qui peut être prise en charge par l'aide sociale à l'hébergement si l'établissement y est autorisé et selon les ressources financières du bénéficiaire et le tarif dépendance (intégralité des prestations d'aide et de surveillance nécessaire à l'accomplissement des actes de la vie courante) dont l'APA prend en charge une partie en fonction des ressources de la personne

Types de services ou d'aides

- Hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Hébergement spécialisé Alzheimer et apparentées
- Prise en charge gériatrique
- Soutien aux familles
- Accompagnement individualisé

YES

YVELINES ÉTUDIANTS SENIORS

Mis en place par chaque Pôle Autonomie Territorial tous les étés (juillet et août), le dispositif YES s'inscrit dans l'objectif de prévention et de rupture de l'isolement.

Public Cible

- Personnes âgées isolées (isolement avéré ou ressenti) de plus de 60 ans

Mission

- Proposer des visites de convivialités assurées par des étudiants recrutés et rémunérés par le Conseil Départemental des Yvelines

Modalité

- Inscription auprès de la commune de résidence ou du Pôle Autonomie Territorial. Dispositif piloté (et financé) par le Conseil Départemental et rémunéré par le pôle autonomie territorial

Type de service ou d'aide

- Lien social et intergénérationnel (prévention ou rupture de l'isolement).

Alerte FAO possible



Isolement

Index - 1/2



Absence de droits ouverts

- CCAS - Mairie..... P.07
- Service social départemental..... P.26
- Service social de la CRAMIF..... P.25



Chutes répétées

- Consultation d'évaluation gériatrique..... P.09
- Médecin traitant..... P.20
- Réseau de santé tri-thématique..... P.23



Désaccord familial compromettant le maintien à domicile

- Pôle Autonomie Territorial..... P.22



Déséquilibre budgétaire

- Service Social Départemental..... P.26
- CCAS..... P.07



Désorientation dans l'espace et le temps

Problème de mémoire

- Accueil de jour..... P.04
- Consultation d'évaluation gériatrique..... P.09
- Consultation mémoire..... P.10
- Équipe spécialisée Alzheimer..... P.13
- Médecin traitant..... P.20



Difficultés à gérer ses papiers

- Service social départemental..... P.26



Difficultés à gérer son budget

- Service social départemental..... P.26



Difficultés dans l'alimentation

- Médecin traitant..... P.20
- Réseau de santé tri-thématique..... P.23



Difficultés dans la prise du traitement

- Médecin traitant..... P.20
- Réseau de santé tri-thématique..... P.23



Difficultés dans les actes essentiels de la vie

- Aide à domicile, aide à la personne..... P.06
- SSIAD..... P.28



Difficultés dans les activités de la vie domestique

- Aide à domicile, aide à la personne..... P.06



Difficultés liées à la vie, l'ouïe ou la parole

- Médecin traitant..... P.20

Index - 2/2



Difficultés liées au comportement et/ou à l'humeur

- Médecin traitant..... P.20
- Consultation d'évaluation gériatrique..... P.09



Épuisement - Incapacité de l'aidant

- Plateforme d'accompagnement et de répit..... P.21
- Accueil de jour..... P.04
- Hébergement temporaire..... P.18
- Pôle Autonomie Territorial..... P.22



Épuisement - Incapacité de l'aidant

+



Désorientation dans l'espace et le temps

Problème de mémoire

- Hébergement temporaire..... P.18



Épuisement - Incapacité de l'aidant

+



Logement inadapté

- Hébergement temporaire..... P.18



Isolement

- Action sociale communale..... P.05
- Pôle Autonomie Territorial..... P.22
- YES..... P.30



Logement inadapté

- CCAS - Maire..... P.07
- SOLIHA Yvelines..... P.27



Refus de soin

- Médecin traitant..... P.19
- Réseau de santé tri-thématique..... P.22



Refus d'aide

- Pôle Autonomie Territorial..... P.22



Risque ou suspicion de maltraitance

- Pôle Autonomie Territorial..... P.22
- Maltraitance Adultes Vulnérables 78..... P.19



MAIA

Yvelines

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées

maillage78.sante-idf.fr